



## Compte-rendu du conseil d'école du mardi 8 novembre 2016

**Représentants de la mairie : M. Gay, Mme Charpenay, M. Grollier, Mme Martin, M. Durand.**

**Représentants des parents d'élèves : Mme Bonin, Mme Richard, Mme Orcel, Mme Besson, Mme Tison, Mme Staudt, Mme Joyeux Bouillon, Mme Jourdain, Mme Balazun**

**Enseignantes : Mme Pivot/Roussillon, Mme Campo, Mme Danthon, Mme Giroud, Mme Marconnet (remplaçante Mme Dormois), Mme Pereira, Mme Gagliardini, Mme Maiorana, Mme Hermier**

**DDEN: Mme Menuel**

**Étaient excusés : Mme Nogueira, M. Guillet parents d'élève et M. Grollier Jacky adjoint**

### **1. Bilan de la rentrée**

Les enseignantes ont présenté leur classe et décrit leur rôle dans le décloisonnement. Elles ont fait le choix du décloisonnement parce qu'il y a beaucoup de classes à double niveau.

L'école accueille, cette année 232 élèves dont 74 en classes maternelles.

### **2. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est à approuver par tous les participants. Aucune modification n'a été apportée depuis l'année dernière, le règlement est commun à toutes les écoles du département de l'Isère.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

La charte de la laïcité sera distribuée aux familles et devra être signée. La charte des usages de l'internet sera modifiée et distribuée également.

### **3. Exercices incendie et attentat (PPMS)**

L'exercice incendie a eu lieu le 15 septembre 2016 et a montré un dysfonctionnement du système d'alarme à l'école maternelle qui a été résolu. L'exercice attentat a eu lieu le 13 octobre 2016 et s'est bien passé. Le confinement a été décidé. Les alarmes sont différentes en fonction du type d'alerte. Les modalités d'application de ces alertes sont retranscrites dans le document PPMS (plan particulier de mise en sûreté), ce document est envoyé à l'inspection académique et est consultable à l'école.

### **4. Sécurité**

#### **a. Aux abords de l'école**

Mesures de sécurité mises en place à la rentrée : Suite au changement d'entrée, il a été mis en avant que les barrières n'étaient pas esthétiques et représentaient un danger. Elles ne permettent pas non plus l'accès aux personnes à mobilité réduite. Monsieur le Maire précise que cette solution mise en place suite aux mesures Vigipirate est provisoire. Il a été décidé de modifier comme suit : entrée côté mairie et sortie côté crèche. La mairie met en avant que les parents manquent parfois de discipline, enfants qui passent par-dessus les barrières ou parents piétons qui restent attroupés devant les barrières.

L'accès au dépose minute pose problème, Monsieur le Maire propose de mettre à nouveau une barrière, ouverte par un agent communal aux horaires d'entrée (7h30 – 9h00, 13h – 14h00). Les parents d'élèves rappellent qu'aucun panneau n'indique l'interdiction d'emprunter le dépose minute et qu'ils avaient fait la demande d'un panneau sens interdit sauf dépose minute, lors du conseil d'école du 7 mars 2016.

Le chemin piéton qui va du stade à la crèche sera éclairé deux heures le matin et deux heures le soir pour les élèves qui se rendent à l'école.

Sécurité rue Ambroise Carrier : Les parents demandent s'il est possible de mettre en place une zone 30 ou un feu piéton. Des crayons signalant l'école vont être mis en place. Monsieur le Maire propose éventuellement de mettre un feu clignotant. Des mesures seront étudiées par la mairie pour trouver une solution.

Sécurité rue du sillon : Les parents demandent s'il est possible de sécuriser la rue du sillon pour les enfants qui vont à l'école. Le chemin piéton a été mis en place pour éviter trop de passages d'enfants dans la rue du sillon. Les parents signalent que depuis la mise en place de la chicane, la situation s'est empirée pour les piétons. Il faudrait peut-être matérialiser un chemin piéton le long de la rue. Monsieur le Maire demande que les parents qui habitent cette rue se manifestent s'ils ont des solutions à apporter.

Les retours du radar pédagogique : Les parents d'élèves remercient la mairie pour la mise en place du radar. En position un (à l'entrée du village, en arrivant d'Izeaux) : le radar a compté vingt quatre mille véhicules en quinze jours dont mille en infraction. Les résultats du radar en position deux (à l'entrée du village, après les chicanes en arrivant de Saint Etienne de Saint Geoirs) n'ont pas encore été communiqués.

Les parents rappellent qu'ils avaient demandé aux derniers conseils d'école que le cendrier devant l'entrée de l'école maternelle soit déplacé, Monsieur le Maire répond que cela peut être fait rapidement.

#### **b. Sécurité dans l'école**

Les parents d'élèves demandent si les jeux de l'école maternelle ont subi des vérifications. La mairie répond que le sol sous le toboggan a été changé et les marches réparées. Les enseignants précisent que le petit train est à réparer.

L'angle mort sous le préau de l'école élémentaire a été matérialisé avant que les parents n'en aient fait la demande.

Les parents demandent qu'une personne soit placée à l'entrée de l'école maternelle pendant l'arrivée des enfants pour vérifier l'identité des personnes qui entreraient dans l'école et pour empêcher les éventuelles sorties d'élèves. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des recommandations Vigipirate. Les enseignants disent que si ces mesures sont prises dans d'autres écoles, il est alors normal que cela soit fait à Sillans. Cependant cette tâche ne peut être effectuée par les ATSEM qui sont occupées dans les classes à ces moments-là. Monsieur le Maire va étudier différentes solutions qui pourraient convenir.

### **5. Hygiène :**

Il y a eu une fuite d'eau dans les toilettes des garçons début octobre, Madame Pivot / Roussillon informe que le problème a été réglé rapidement. La mairie a été contactée dès que la fuite a été constatée et les agents sont intervenus de suite.

Les travaux des toilettes de l'école primaire sont prévus pendant les vacances d'été 2017 afin d'être disponibles pour la rentrée 2017. La surface sera presque doublée et l'entrée se fera face aux maitresses. Actuellement, les élèves ont accès à l'eau et au savon mais l'essuie mains est un torchon comme en maternelle. Les parents demandent s'il est possible de supprimer les torchons au profit de sèche-mains électriques, sujet déjà évoqué lors des derniers conseils d'école, Monsieur le Maire répond que cela est tout à fait possible. Les parents demandent s'il est également possible de résoudre le problème d'accès à l'eau dans les toilettes de l'école maternelle, le sujet sera étudié par la mairie. Les enseignantes répondent qu'elles font systématiquement laver les mains aux enfants qui reviennent des toilettes. Madame Gagliardini précise qu'elle a instauré un deuxième passage collectif aux toilettes. Les parents remarquent également que le dérouleur de papier se trouve loin des toilettes, Madame Gagliardini répond que lors des passages collectifs, le papier est donné par les adultes.

Les parents demandent s'il est possible de changer la moquette des dortoirs de la petite section, les travaux ne sont pas onéreux et la moquette est présente depuis de nombreuses années. Ces travaux, comme ceux évoqués précédemment seront réalisés pendant les vacances de Noël.

### **6. Demandes à la mairie :**

Informatique : Un point est fait sur le matériel de l'école, problème de connexion HDMI sur le VPI des CM2 de Madame Campo, les ordinateurs portables qui sont utilisés avec les VPI sont très sollicités et certains seront à changer prochainement.

Un don de dix unités centrales a été fait au sou des écoles, les écrans seront à acheter. Les enseignantes souhaitent que ces postes renforcent la salle informatique existante. Elles précisent également que le serveur ne fonctionne pas.

Monsieur le Maire demande de prévoir une réunion avec le responsable de la maintenance des ordinateurs de l'école pour étudier toutes ces demandes.

Aménagements : Les enseignantes demandent l'aménagement (étagères afin de ranger les spécimens donnés par les différents éditeurs) de la salle photocopieuse ainsi que la mise en sécurité du bar de la petite salle des fêtes.

## **7. Questions diverses**

Les parents demandent à la mairie que le compte rendu du conseil d'école apparaisse dans la rubrique SCOLAIRE et non DIVERS comme actuellement. Ils demandent aussi que la rubrique scolaire soit actualisée et corrigée (noms des enseignantes, adresse mail de l'école) et qu'apparaissent également le nom des parents élus et leur adresse mail. Les menus de la cantine pourront également être visibles sur le site.

Les parents d'élèves demandent quel est le contenu des NAP et si la formation envisagée pour les animateurs a été réalisée. Monsieur le Maire répond qu'il ne veut pas aborder cette question pendant le conseil d'école et qu'une réunion pourrait être organisée avec Mme Simon pour parler de ce sujet.

Les prochains conseils d'écoles auront lieu : Lundi 20 mars et mardi 20 juin 2017 à 18H.